



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-144413>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **24-144413**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24400067500151

Ville : Dax cedex

Code postal : 40102

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24GD183

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président

Adresse mail du contact : Commande.publique@grand-dax.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 547558080

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations analysé à partir du montant TTC de la DPGF (50 %) 2-Valeur technique (40%) analysée à partir du cadre de mémoire technique (de 30 pages maximum), des fiches techniques transmises et du planning d'exécution fourni par le candidat, comprenant les sous-critères suivants : 2.1-Définition et clarté des méthodologies envisagées spécifiquement pour le présent programme de travaux : travaux GC et VRD (dallage, ouvrages de GC, chaussées, réseaux divers, mobilier urbain et ludique), travaux de plantations (8%) 2.2-Qualité des fournitures (qualité matériaux de type GNT ou équivalent, bétons, revêtements, bordures, serrurerie, mobilier urbain, clôtures, portail...) et qualité des végétaux (qualité des sujets, qualité des accessoires, ...) Joindre les fiches techniques en annexe (8%) 2.3-Appropriation du chantier : reformulation des objectifs et des contraintes (4%) 2.4-Définition du programme d'essais et qualité des garanties apportées (notamment pour les bétons, les réseaux et les aménagements paysagers) (4 %) 2.5-Moyens humains et matériels consacrés au chantier (8%) 2.6-Définition de l'enchaînement des tâches, organisation du chantier, justification du respect des délais au regard du planning d'exécution fourni par le candidat (prise en compte de la co-activité avec les titulaires des autres lots) (8%) 3-Performances en matière de protection de l'environnement (10%) analysées à partir du cadre de mémoire environnemental (de 10 pages maximum) comprenant : - Mise en oeuvre de techniques constructives respectueuses de l'environnement (poussière, bruit, rejets, ...) et de la mise en oeuvre de matériaux issus de l'économie circulaire et du réemploi

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Construction d'un poste de relevage mixte Berdot et d'un bassin unitaire dans l'enceinte Maurice Boyau - Lot n° 4 Aménagement extérieurs et paysagers

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la construction d'un poste de relevage mixte Berdot et d'un bassin unitaire dans l'enceinte Maurice Boyau - Lot n° 4 Aménagement extérieurs et paysagers. Il s'agit de réaliser des travaux d'aménagements extérieurs (VRD et paysager) du site Berdot2, en interface avec les aménagements sportifs du Skatepark. Conformément aux dispositions de l'article R2123-1 2° du code de la commande publique, le présent marché est lancé selon la procédure des petits lots. Il est rattaché à l'appel d'offres référencé 23GD087 relatif à la Construction d'un poste de relevage mixte Berdot et d'un bassin unitaire dans l'enceinte Maurice Boyau.

Lieu principal d'exécution du marché : Berdot 2: Boulevard des sports - emprise du stade Maurice Boyau 40100 DAX

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des travaux de tous les lots confondus (inclus période de préparation) est de 24 mois. Lot 4 : 1 mois de préparation et 6 mois maximum de travaux NB : ces délais sont calculés à partir de jours ouvrés. La durée du marché est de 4 ans maximum à compter la date de notification. Les délais d'exécution pris en compte seront ceux proposés par le titulaire dans la limite des délais maximum indiqués sur le planning prévisionnel transmis en annexe du CCTP. Le candidat soumissionnant pour le lot n°4 devra impérativement prévoir dans son planning prévisionnel un commencement des travaux à compter du 30 avril 2025 (enlèvement de la grue). Le commencement de la période de préparation de chaque lot débutera à compter de la date de notification du marché. L'exécution des travaux de chaque lot débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Sur fonds propres et à partir de subventions : 1-PAPI au titre programme d'actions et de prévention des inondations (Fonds Barnier), à hauteur de 40% sur les travaux du poste mixte référencé S, incluant l'ouvrage de répartition la canalisation de surverse Adour et les ouvrages de prétraitement 2- Agence de l'eau 10% Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Aucune variante n'est autorisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du CCAP. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse Internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2024